

L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP EN 2016

**Rapport sur la promotion de la diversité et de
l'égalité des chances dans la branche retraite
complémentaire et prévoyance**

Méthodologie	P.3
Les données essentielles	P.5
Les indicateurs clefs	P.8
Annexes	P.26

LA PRESENTE ENQUETE S' INSCRIT DANS LE CADRE DE L' ACCORD DU 19 octobre 2015, RELATIF À LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ ET DE L' ÉGALITÉ DES CHANCES DANS LA BRANCHE

Les données du présent document concernent la population des salariés de la branche retraite complémentaire et prévoyance et s'appuient sur trois sources de collectes distinctes :

- le profil de branche 2017 réalisé par l'Observatoire des métiers et des qualifications (données au 31.12.2016) : s'agissant des indicateurs, les données portent sur 32 857 salariés (CDI+CDD)
- l'exploitation des données chiffrées issues des relevés de la DOETH (Déclaration Obligatoire de l'Emploi des Travailleurs Handicapés),
- les réponses à un questionnaire administré par l'Association d'Employeurs sur la prise en compte du handicap dans les structures employeurs.

Les données ont été fournies par les « structures-employeurs » participant à l'étude. Elles ont été collectées, contrôlées, consolidées du mois de mars à mai 2017.

Le présent bilan est établi sur la base des indicateurs statistiques et des réalisations des « structures employeurs » de la branche

Le traitement des données est confidentiel et aucune information n'est exploitée de manière individuelle.

Dans le cadre de l'emploi des travailleurs en situation de handicap, il est rappelé que l'accord du 19 octobre 2015 prévoit le suivi des indicateurs suivants :

1. nombre d'unités bénéficiaires
2. nombre de travailleurs en situation de handicap (comparaison avec l'année N-1)
3. structure par tranches d'âge et par catégories professionnelles
4. structure par ancienneté et par catégories professionnelles
5. structure par type de contrat (CDI/CDD)
6. nombre d'embauches directes de personnes en situation de handicap par entreprise
7. nombre de contrats en alternance de personnes en situation de handicap

Point 1 – Le taux d’emploi dans la branche

Un taux d’emploi de 7,01% contre 7,03% en 2015.

Le taux est resté stable pour la première fois depuis le premier accord de 2009.

(p.9/10)

Point 2 – Les unités bénéficiaires et sous-traitance

Le taux d’unités bénéficiaires a augmenté pour atteindre 94 %. (contre 87% en 2015 et 62,6% en 2009)

Le taux du recours à la sous traitance est de 10,4%. Il est en progression constante depuis 2013 (8,6%). Le levier de l’accueil de personnes en situation de handicap au titre de la formation est retombé à 0,9% après avoir connu un rebond l’année précédente (3,6% en 2015).

(p.11)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de structures répondantes	33	34	35	35	29	28	24	22
Structures payant une contribution AGEFIPH	24	22	20	18	14	14	10	9
Structures ne payant une contribution AGEFIPH	6	8	12	14	11	12	14	13
Structures n'ayant pas d'obligation d'emploi	3	4	3	4	4	2	0	0

Point 4 – La contribution AGEFIPH

Depuis 2009, c'est la première année ou la contribution AGEFIPH remonte légèrement + 6k€.

Comme en 2015, 6 structures représentent à elles-seules plus de 82% des contributions.

(p.12)

Point 5 – Répartition Femmes / Hommes - Tranches d'âge et ancienneté

Le nombre de salariés en situation de handicap a augmenté (+ 121 personnes) entre 2015 et 2016 avec une répartition par genre qui reste quasiment la même d'une année sur l'autre. (74%/26%).
(p.13 et 14)

La part des salariés âgés de 50 ans et plus dans la population des personnes en situation de handicap remonte légèrement à 51,4% contrairement à l'année précédente qui avait été marqué par une baisse de près de 2 point.

(p.15 et 17)

Point 6 – Les catégories Professionnelles

Les salariés en situation de handicap relèvent majoritairement de la catégorie Employés (60%), pourcentage qui recule régulièrement, -3,5% par rapport à 2015. Ce recul bénéficie aux catégories agents de maîtrise (+1,3%) et cadres (+2%)

(p.16)

Point 7 – L'ancienneté par catégories professionnelles

Par rapport à 2015, la catégorie Agents de maîtrise et cadre ont une forte ancienneté : entre 40 et 50% des salariés ont plus de 25 ans d'ancienneté.

Le schéma en P.18 indique le nombre de personnes en fonction de leur ancienneté ; les 30 ans et plus reste constant (plus de 400 depuis 2012).

(p.17-18-19)

Point 8 – Les types de contrats

Près de 97% des salariés en situation de handicap sont en CDI.

(p.21)

Point 9 – Les embauches ou Reconnaissance qualité Travailleurs Handicapés

Sur les 267 entrées, 13 embauches ont été réalisées en CDI, 20 en contrats d'alternance, 128 en CDD, le reste étant des personnes s'étant déclarés en cours d'année.

(p.22)

Point 9 – Les données qualitatives

La thématique du handicap est devenu partie intégrante des politiques d'entreprises dans la branche professionnelle.

Les actions de sensibilisation, d'informations, de formation sont régulières, inscrites dans le processus d'information des nouveaux embauchés et de plus en plus fréquemment dans des cursus pour les managers.

La poursuite de la mise en conformité des locaux est régulière (entreprises, points d'accueil, sièges et établissements)

Les aménagements spécifiques en lien avec les acteurs de la santé en entreprise et l'accompagnement de collègues en situation de handicap sont réguliers et un investissement externe à l'entreprise par le recours aux Entreprises Adaptées ou aux Etablissements et Services d'Aide par le travail toujours aussi important.

(p.23/26)



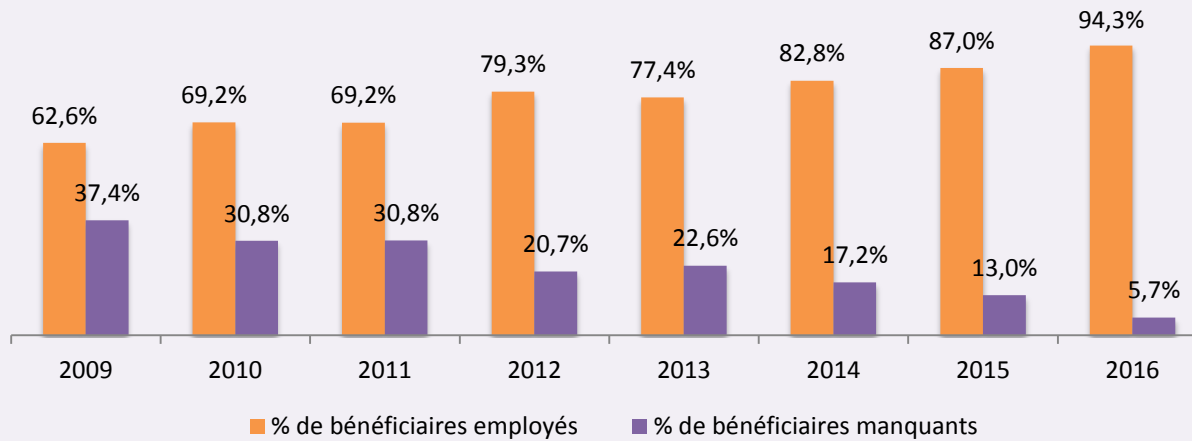
LES INDICATEURS CLEFS

Nombre bénéficiaires qui auraient dû être employés III, B	1 787U
Nombre bénéficiaires employés IV.1, C	1 506,99U
Contrats fourniture, sous traitance, prestation de service IV.2.	175,16U
Accueil handicapés au titre de la formation professionnelle IV.3. E	1,58U
Nombre de bénéficiaires manquants IV.5 F	91,93U
Montant de la contribution à l'AGEFIPH V.6 P	281 954 €

Tableau B Emploi de travailleurs handicapés
Données fournies dans le formulaire DOETH, imprimé CERFA n° 11391

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nb bénéficiaires qui auraient dû être employés III, B	1582U	1610U	1701U	1699U	1702U	1716,00	1724,00	1787,00
Nb bénéficiaires employés IV.1, C	898,71U	1028,3U	1093,12U	1209,69U	1271,51U	1342,76	1407,93	1506,99
Contrats fourniture, sous traitance, prestation de service IV.2.	86,64 U	85,31U	127,61U	135,02U	120U	129,86	155,49	175,16
Mise à disposition de travailleurs handicapés (EA, CDTD, ESAT) IV.2.	23,96 U	40,04U	12,06U					
Accueil handicapés au titre de la formation professionnelle IV.3. E	0,38 U	1,38U	1,56U	2,99U	2,28U	1,43	5,76	1,58
Nombre de bénéficiaires manquants IV.5 F	537,17 U	457U	486,52U	316,43U	327,27U	278,26	211,04	91,93
Montant de la contribution à l'AGEFIPH V.6 P	2 241 638 €	1 832 987 €	1 559 243 €	1 172 455 €	929 822 €	844 523 €	275 091 €	281 954 €

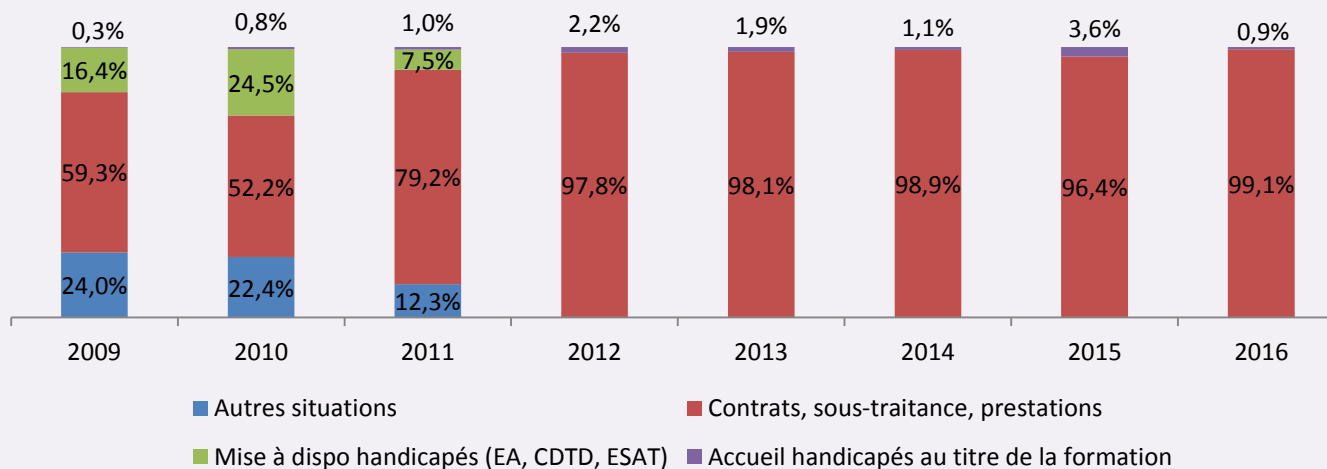
Indicateur 3 : Nombre d'unités bénéficiaires employées et nombre d'unités bénéficiaires manquantes (en %)



Une hausse constante depuis 2009, qui se confirme sur l'année 2016.

Pour mémoire : pourcentage d'unités bénéficiaires employées en 2007 (55,9%) et en 2008 (58,9%).

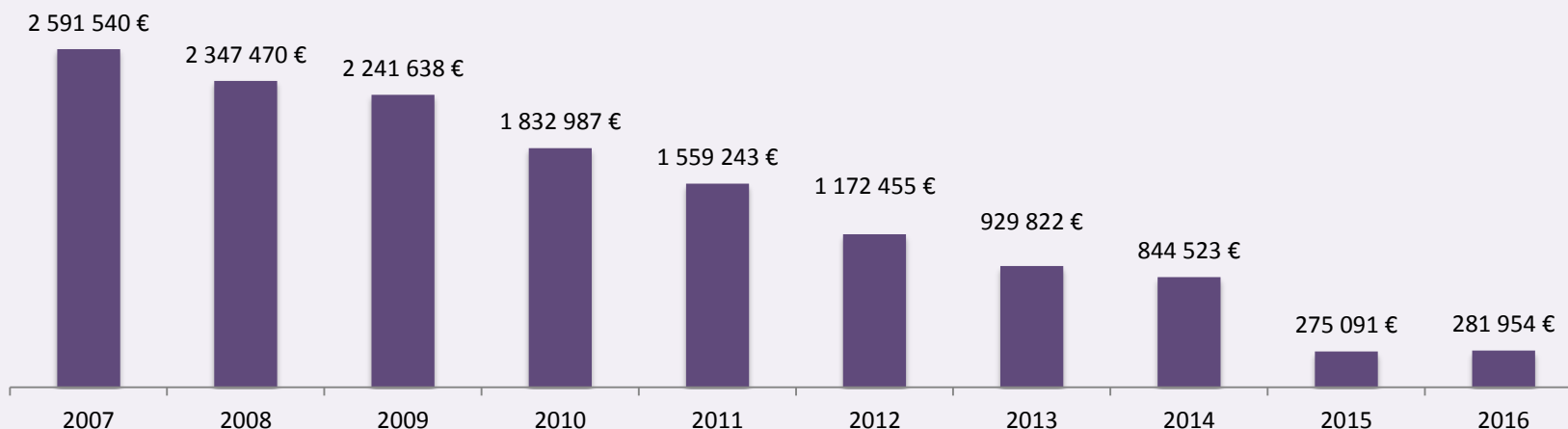
Indicateur 4 : Unités bénéficiaires ne relevant pas de l'emploi direct (en %)



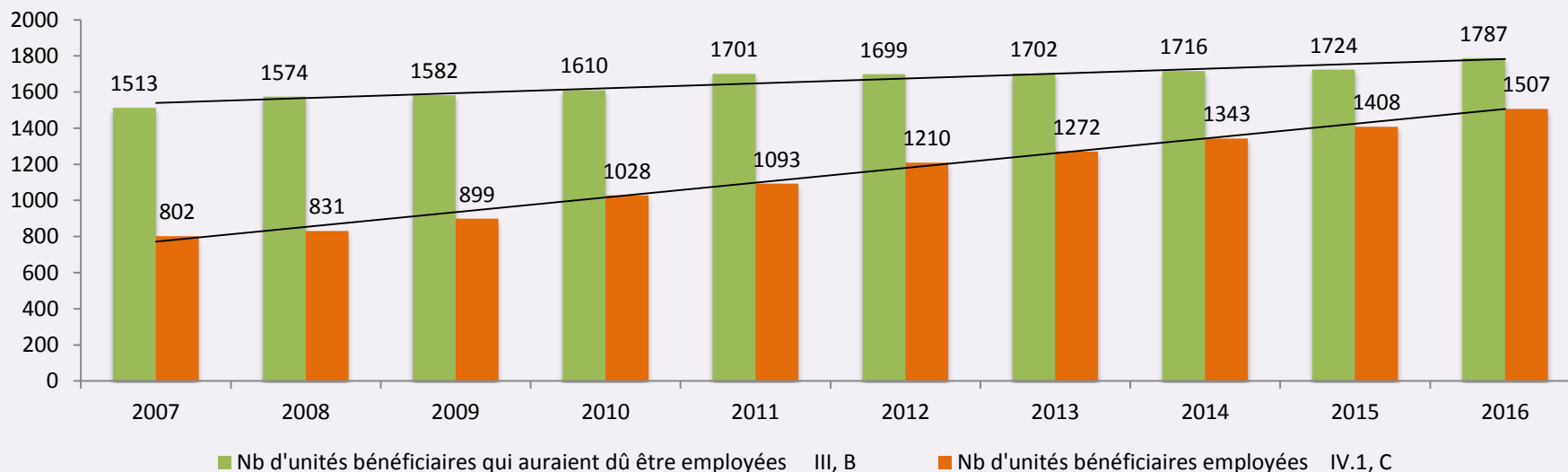
Le levier de l'accueil des personnes en situation de handicap au titre de la formation qui avait connu un rebond en 2015 a retrouvé son niveau habituelle des précédentes années.

Nota : En 2012, intégration de la rubrique « mise à disposition » dans celle intitulée « contrats fourniture, sous traitance, prestations de service ».

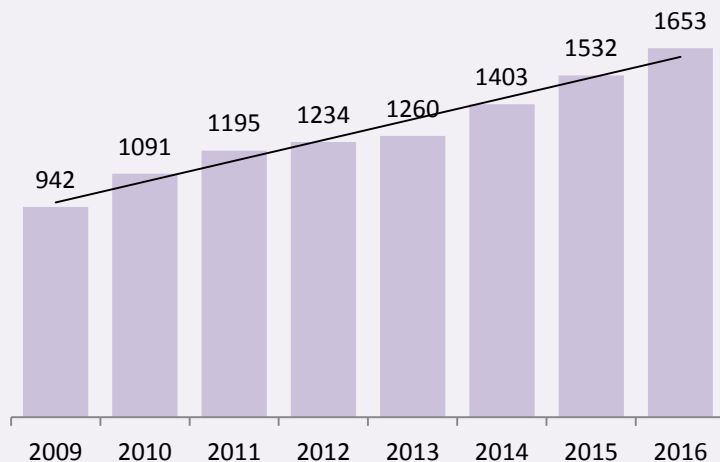
Indicateur 5 : Montant de la contribution AGEFIPH (de 2007 à 2014)



Indicateur 6 : Comparaison entre le nombre d'unités Bénéficiaires qui auraient dû être employées et le nombre d'unités bénéficiaires employées (de 2007 à 2014)



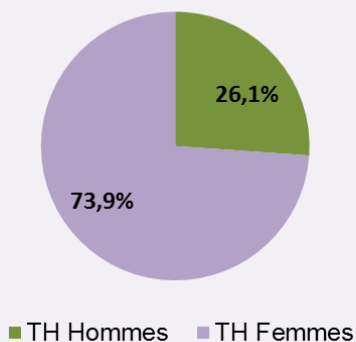
Nombre de travailleurs handicapés



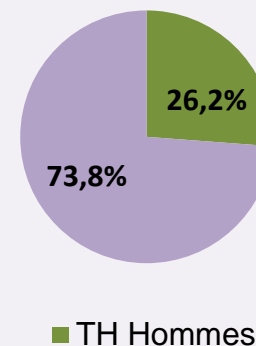
Rappel : nombre de salariés en situation de handicap et total salariés « branche »

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Travailleurs handicapés	942	1091	1195	1234	1260	1403	1532	1653
Total général	31662	32009	32197	32244	32171	32048	32162	32857

Rappel : répartition hommes / femmes de 2015 et 2016 (salariés en situation de handicap)

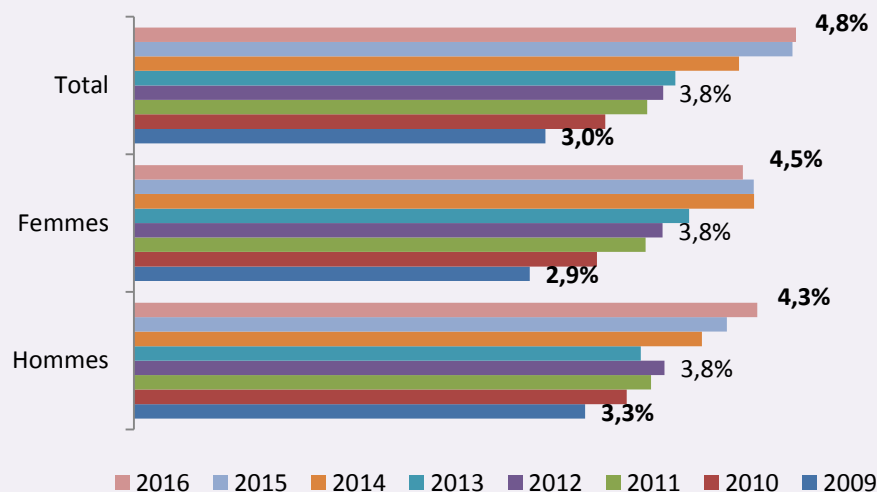


2015 / 2016



Indicateur 8 : Répartition par genre de travailleurs handicapés par rapport au nombre total de salariés dans la branche (en personnes physiques)

	Hommes	Femmes	total
2009	290	652	942
2010	320	771	1091
2011	338	857	1195
2012	348	886	1234
2013	334	926	1260
2014	379	1024	1403
2015	400	1132	1532
2016	433	1220	1653



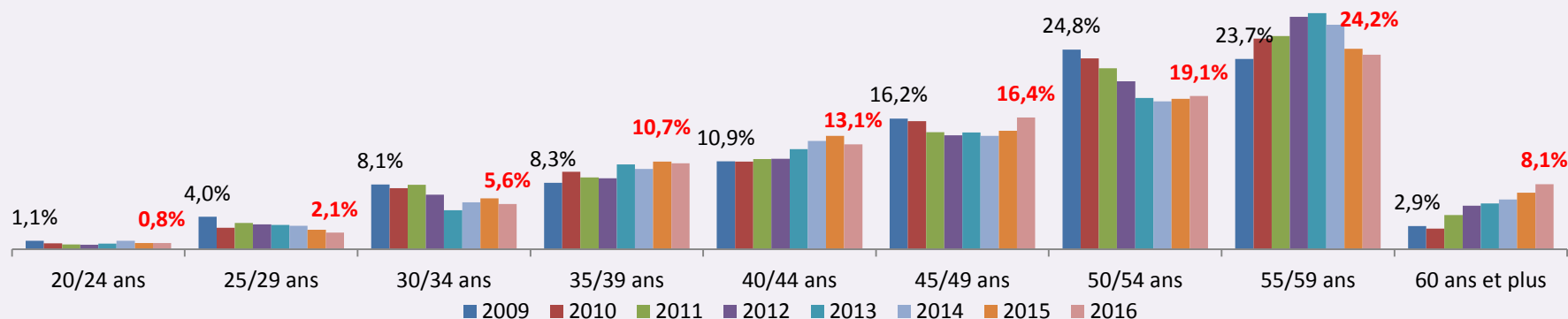
Proportion de salariés en situation de handicap par rapport au nombre total de salariés dans la branche : 4,8%.

Indicateur 9 : Structure par tranches d'âge (en personnes physiques)

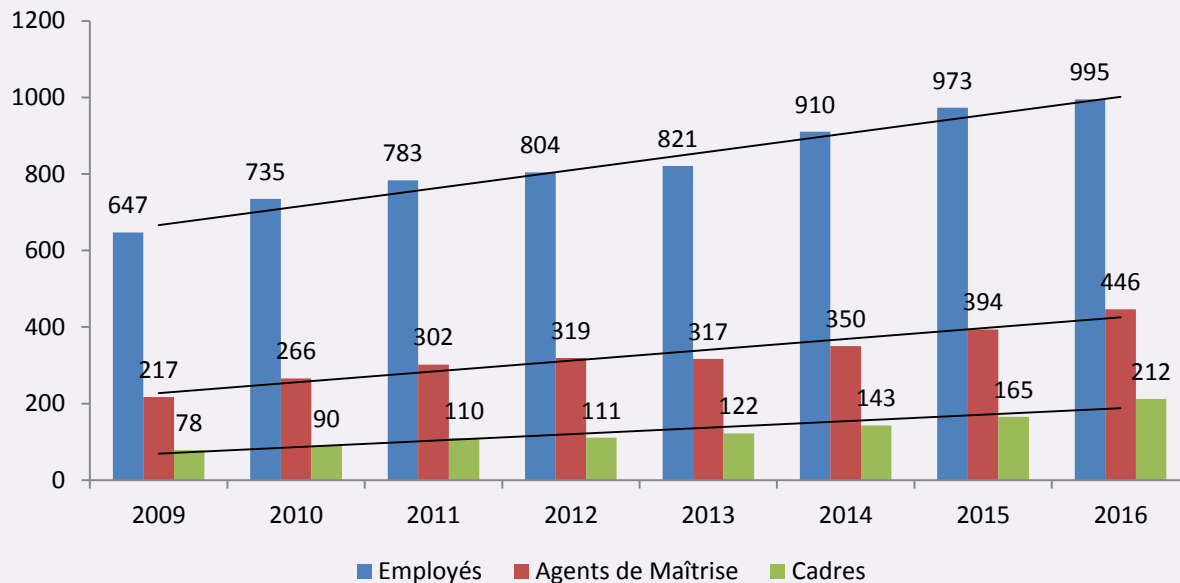
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Moins de 20 ans	0	0	1	0	0	1	0	0
20/24 ans	10	8	7	7	9	15	12	13
25/29 ans	38	29	39	38	38	41	37	34
30/34 ans	76	83	96	84	61	82	97	93
35/39 ans	78	105	107	109	133	140	167	177
40/44 ans	103	119	134	139	157	189	216	216
45/49 ans	153	174	174	175	183	198	226	271
50/54 ans	234	259	269	258	237	258	287	315
55/59 ans	223	286	317	357	370	392	382	400
60 ans et plus	27	28	51	67	72	87	108	134
total	942	1091	1195	1234	1260	1403	1532	1653

La population de personnes en situation de handicap dans la branche reste à un taux constant au dessus de 50%. Le phénomène de vieillissement de la population concernée se stabilise sur les 8 ans.

taux	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
de 50 à 60 ans et plus	51,4%	52,5%	53,3%	55,3%	53,9%	52,5%	50,7%	51,4 %



Indicateur 10 : Structure par catégories professionnelles de salariés (en personnes physiques)

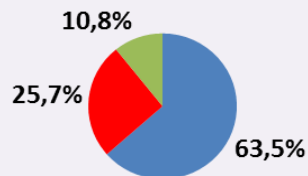


+2,4 % (2015 à 2016)

+14,9 % (2015 à 2016)

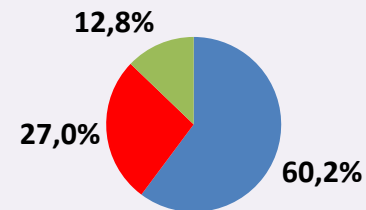
+32,9 % (2015 à 2016)

2015



■ Employés ■ Agents de Maîtrise ■ Cadres

2016

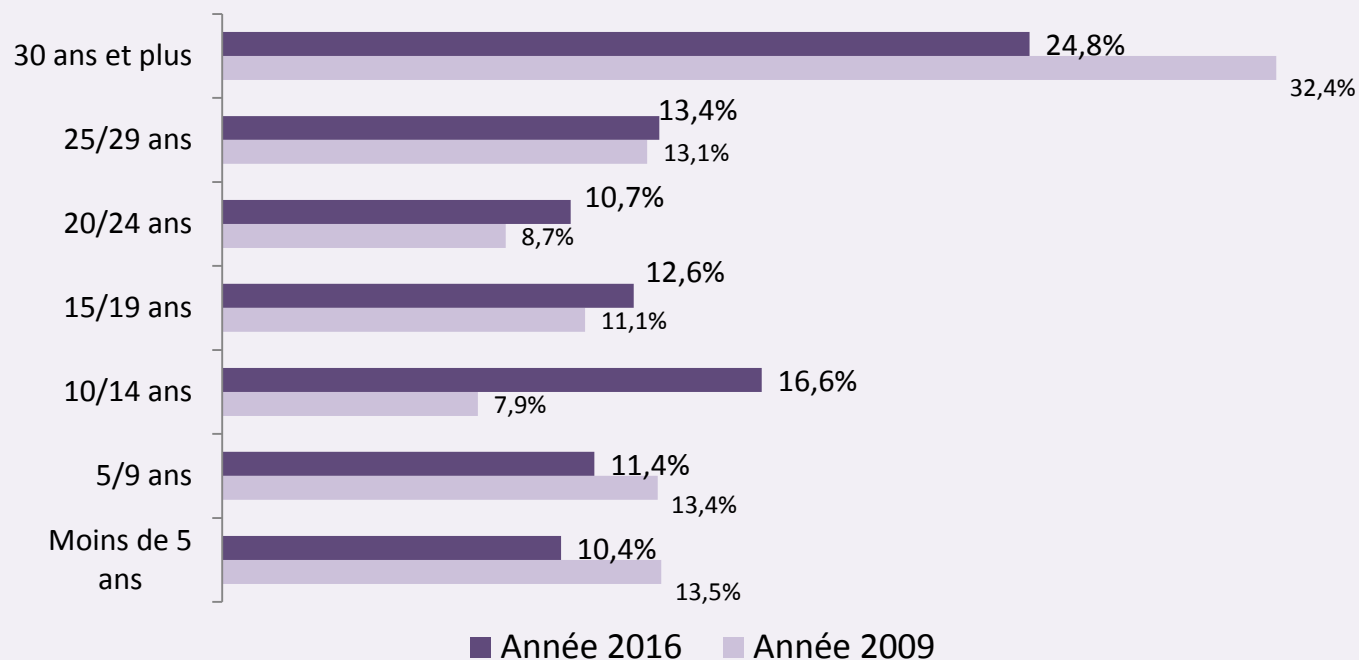


■ Employés ■ Agents de Maîtrise ■ Cadres

La part de cadres continue à augmenter. La catégories des Agents de Maîtrise représente plus du quart de la population des travailleurs en situation de handicap .

Indicateur 11 : Structure par ancienneté (en personnes physiques et par pourcentage)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
30 ans et plus	305	347	379	409	415	410	401	410
25/29 ans	123	147	135	120	109	124	159	222
20/24 ans	82	114	124	144	152	166	165	177
15/19 ans	105	97	104	98	105	122	157	209
10/14 ans	74	107	128	183	181	235	275	274
5/9 ans	126	160	166	148	158	165	189	189
Moins de 5 ans	127	119	159	132	140	181	186	172
total	942	1091	1195	1234	1260	1403	1532	1653

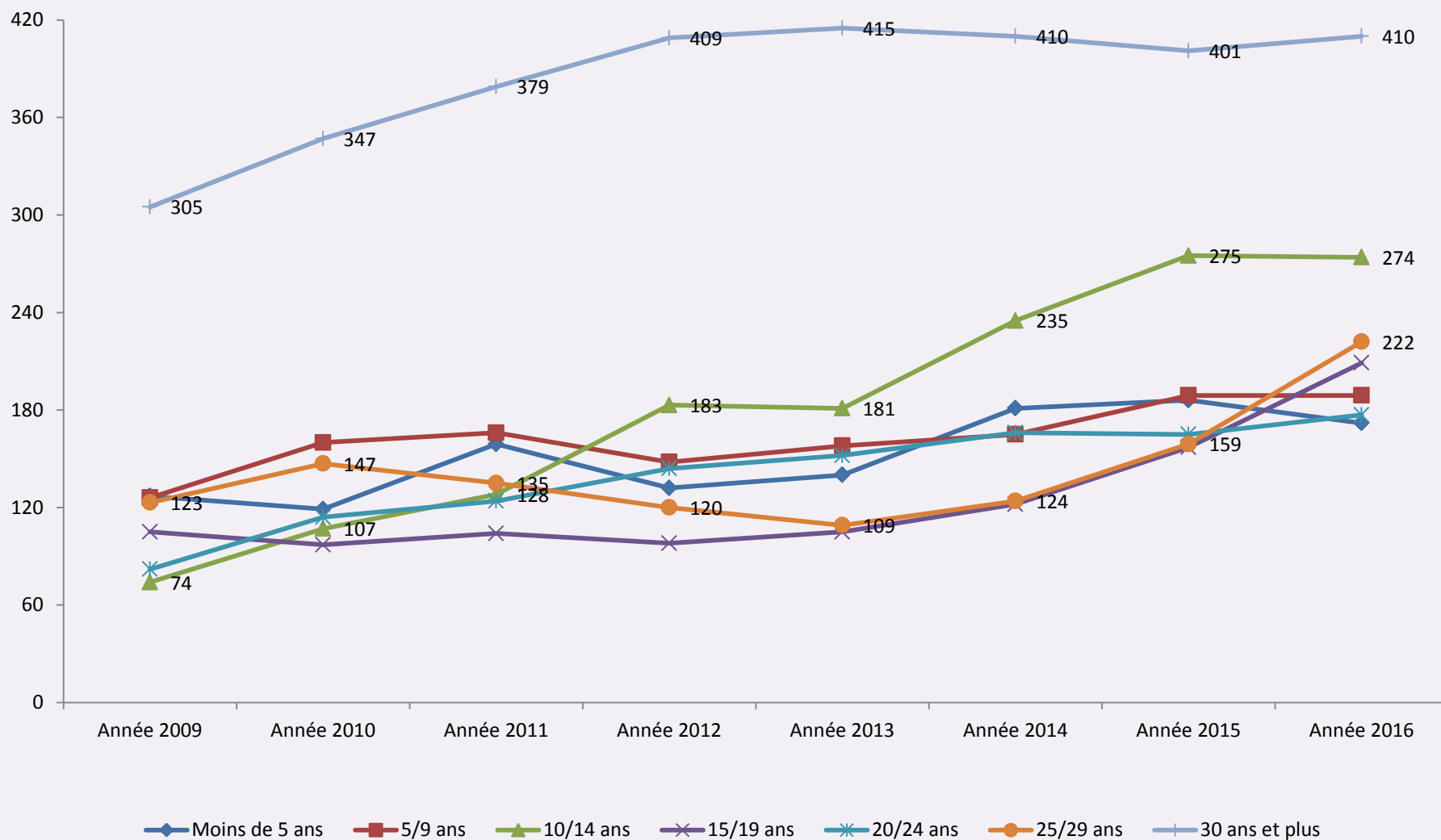


38,2 % en 2015 (+ de 25 ans d'ancienneté)
47,5% en 2009

39,9 % en 2015 (entre 10 et 24 ans d'ancienneté)
27,7 % en 2009

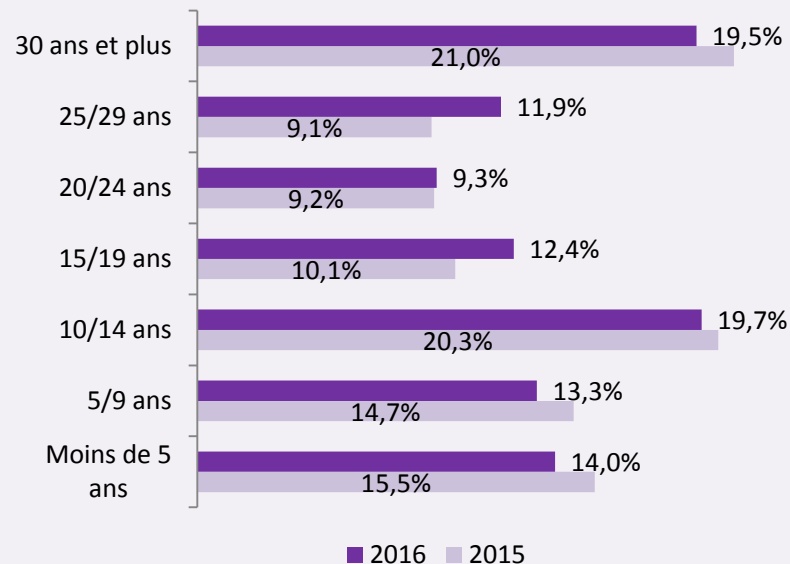
21,8 % en 2015 (- de 10 ans d'ancienneté)
26,9 % en 2009

Indicateur 11 : Structure par ancienneté (en nombre de personnes physiques)



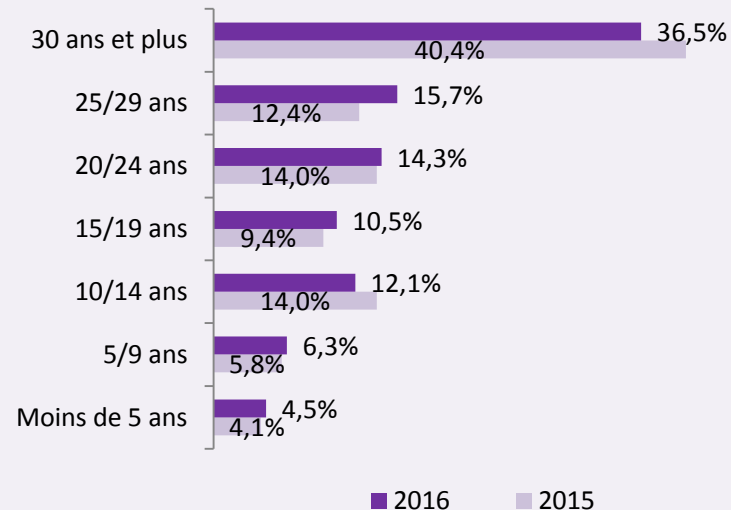
Employés

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Moins de 5 ans	109	103	131	110	118	155	151	139
5/9 ans	102	129	137	113	118	121	143	132
10/14 ans	57	82	96	139	135	177	198	196
15/19 ans	82	61	67	63	73	75	98	123
20/24 ans	52	78	77	94	99	106	90	93
25/29 ans	76	91	77	71	55	71	89	118
30 ans et plus	169	191	198	214	223	205	204	194
	647	735	783	804	821	910	973	995



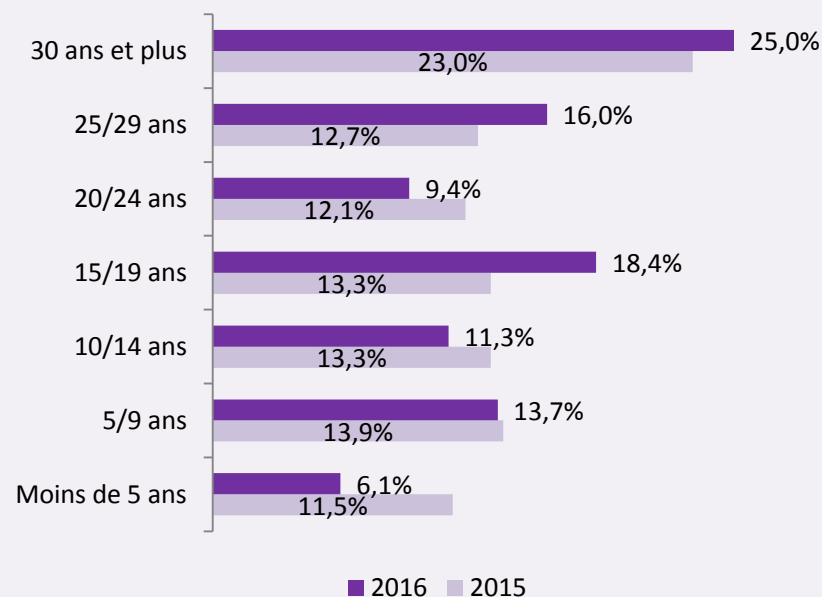
Agents de Maîtrise

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Moins de 5 ans	12	9	13	11	11	14	16	20
5/9 ans	16	19	20	20	23	22	23	28
10/14 ans	9	19	23	31	33	41	55	54
15/19 ans	16	27	28	23	21	31	37	47
20/24 ans	22	23	34	40	40	40	55	64
25/29 ans	33	43	41	36	38	37	49	70
30 ans et plus	109	126	143	158	151	165	159	163
	217	266	302	319	317	350	394	446



Cadres

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Moins de 5 ans	6	7	15	11	17	12	19	13
5/9 ans	8	12	9	15	11	22	23	29
10/14 ans	8	6	9	13	13	17	22	24
15/19 ans	7	9	9	12	11	16	22	39
20/24 ans	8	13	13	10	13	20	20	20
25/29 ans	14	13	17	13	16	16	21	34
30 ans et plus	27	30	38	37	41	40	38	53
Cadres	78	90	110	111	122	143	165	212



Les trois premières tranches d'âge dans les catégories « Cadres » ont continué à augmenter en 2016 ce qui confirme le renouvellement de cette population.

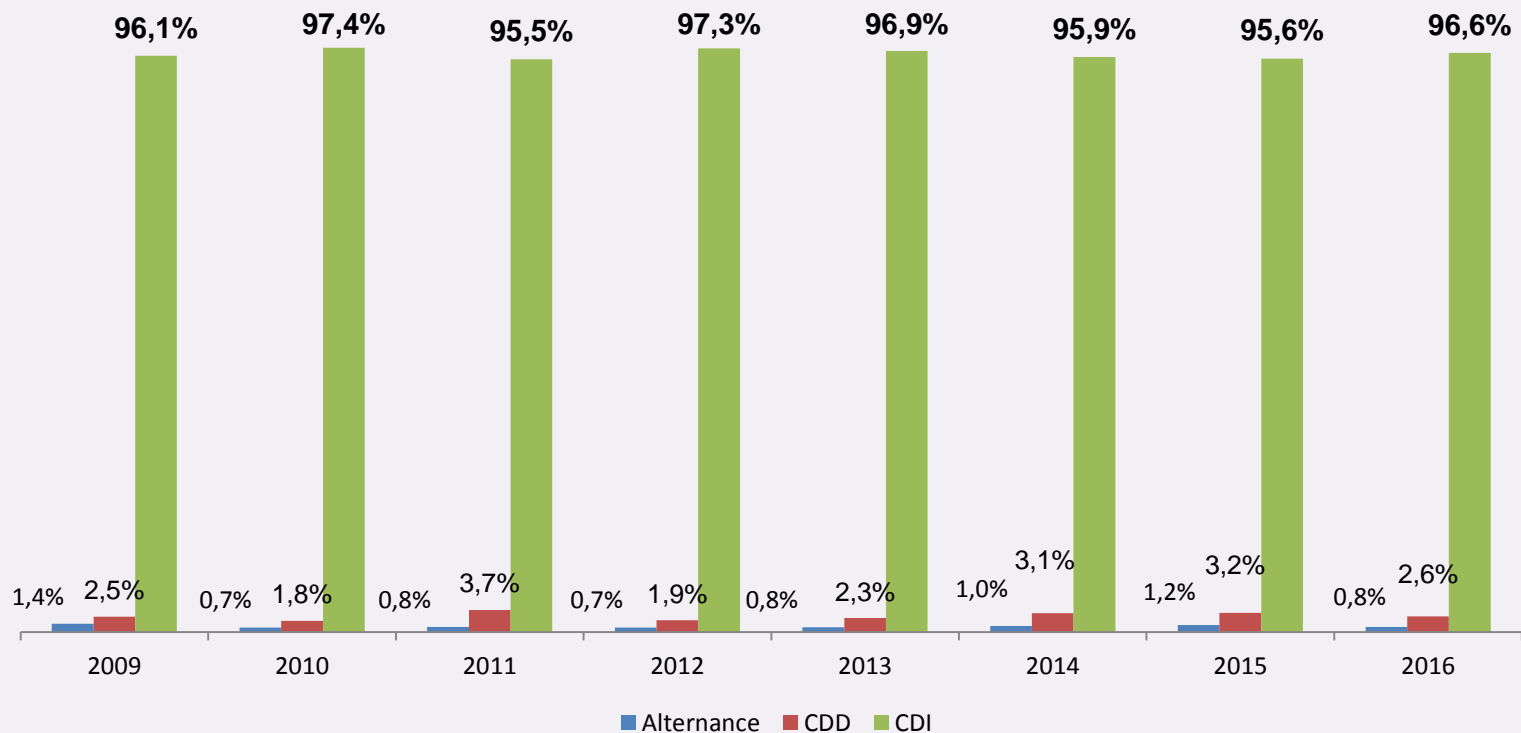
En revanche, ce sont les tranches 10 à 24 ans d'ancienneté qui sont les marqueurs de la population Agents de Maîtrise.

A contrario, la population Employés a un renouvellement moins important mais un équilibre relatif entre ses différentes tranches d'ancienneté.

Indicateur 13 : Structure par type de contrat (CDI/CDD,..) (en personnes physiques)

Nombre de contrats en alternance de personnes en situation de handicap

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
CDI	905	1063	1141	1201	1221	1345	1465	1596
CDD	24	20	44	24	29	44	49	43
Contrats Alternance	13	8	10	9	10	14	18	14
Total	942	1091	1195	1234	1260	1403	1532	1653



	CDI	CDD	ALTERNANT	Total général
AG2R	3	13	3	19
AGRICA		6		6
APICIL	3	2		5
AUDIENS	3	6		9
GIE AGIRC ARRCO		1	1	2
HUMANIS	5	12	1	18
IRCEM	1	2		3
KLESIA	1	7		8
MALAKOFF MEDERIC / SI2M	4	7	2	13
OCIRP			1	1
PROBTP	4	27	3	34
UNIPREVOYANCE		1		1
Total général	24	84	11	119

Pour mémoire en 2015	18	81	14	113
----------------------	----	----	----	-----

Près de 70 séances d'information/communication réalisées pour favoriser l'intégration durable des salariés en situation de handicap.

Plus d'une centaine d'actions de sensibilisation/formation destinées à améliorer la connaissance sur le handicap en général.

Nombre total de salariés concernés par ces actions : plus de 14 300 salariés formés et / ou sensibilisés.

Une utilisation de plus en plus fréquente des méthodes de sensibilisation et d'information via le e-learning, les MOOC et autres outils de l'internet ; en complément des rubriques dédiées au handicap sur les sites intranet des GPS, de la boîte mail dédiée, des commissions handicap, et des actions récurrentes inscrites dans les agendas des entreprises (« semaine pour l'Emploi des personnes handicapées » (SEPH), participation à l'opération « 1 jour, 1 métier en action » organisée par l'AGEFIPH, participations aux forums pour l'emploi spécifiquement dédiés),

1- Accessibilité des locaux et aménagements spécifiques effectués

70 établissements supplémentaires mis aux normes d'accessibilité en 2016.

Pour mémoire, en 2014, sur les 389 établissements déclarés par les structures de la branche, près de 60% d'entre eux étaient d'ores et déjà aux normes d'accessibilité.

2- Nombre de salariés accompagnateurs formés (sur la base du volontariat)

Les « structures Employeurs » réalisent des actions de communication et de sensibilisation auprès des collaborateurs afin de permettre une prise de conscience collective. En 2016, 5 collaborateurs volontaires ont accompagné des travailleurs handicapés dans l'entreprise au moment de leur intégration.

4- Mise en place d'aménagements matériels ou organisationnels dans le cadre du maintien du salarié dans son emploi

Plus de 350 aménagements portant sur l'activité et l'organisation, les locaux ou les postes de travail ont été réalisés en 2016. A titre d'exemple : fourniture d'une souris ergonomique, aménagement des horaires de travail, télétravail, petits équipements de bureau (souris, tapis, clavier ,etc..), Fauteuils, écrans, équipements médicaux (prothèse auditive), bureaux électriques, logiciel équipé (loupe intégrée à Windows), fauteuils de bureau spécifiques et grands caractères écrans d'ordinateur, fauteuil avec accoudoirs, véhicule avec boîte automatique, double écran, téléphone blue tooth, Matériels - LSF – RLH, Flash d'alarme installés dans chaque sanitaires pour personnes en défaillance auditive, repositionnement des boutons déclencheurs d'alarme pour personnes en fauteuil roulant, Télétravail, aménagements matériels divers (siège, outils bureautiques ergonomiques, appareillages, téléphones adaptés, Tadeo, logiciels pour troubles Dys, zoomtext, etc...), transports adaptés, bilan,

5- Nombre de partenariats avec des établissements spécialisés dans l' accueil des élèves handicapés ou contribuant à la formation et à l' intégration professionnelle de personnel en situation de handicap

Plus de 40 partenariats des établissements ont été réalisés sous la forme :

- Fondation d'Auteuil pour l'intégration de la déficience intellectuelle et arpejh pour l'information des jeunes en alternance
- de participation à des job dating avec des établissements spécialisés / recrutement d'un contrat de professionnalisation
- de projets avec plusieurs associations : TREMPLIN (jeunes étudiants ou diplômés pour l'accès aux stages, alternance ou emploi), FONDATION D'AUTEUIL, ETHIK ET COMPETENCES, ADAPT, CAP EMPLOI (accueil de stagiaire soit en reconversion soit en bac professionnel), participation au forum « HANDI RENCONTRE », favoriser la découverte de différents métiers, faciliter le contact avec les entreprises locales, et promouvoir les métiers du département.

6. Le recours aux établissements ou services d' aide au travail et aux entreprises adaptées, notamment en favorisant ces structures dans les appels d' offres

Plus de 120 établissements (liste en annexe) - services d'aide au travail et entreprises adaptées en 2016 ont été appelés à travailler pour les entreprises de la branche. Comme pour les années précédentes, les activités recensées sont en relation avec des prestations d'entretien d'espaces extérieurs et de prestations d'ordre administratif réalisées soit par la mise à disposition de travailleurs handicapés, soit par la sous-traitance.

☐ Remerciements

L'Association d'Employeurs tient à remercier les correspondants des «Structures-Employeurs» ayant contribué aux résultats de l'enquête ainsi que l'Observatoire des Métiers pour son apport et ses conseils.

☐ Périmètre 2015

AG2R LA MONDIALE	GIE AGIRC-ARRCO
AGRICA	GIRC AGIRC ARRCO
APGIS	IDENTITES MUTUELLES
APICIL	IRCEM
HUMANIS	IRCOM
	IRPAUTO
AUDIENS	IPECA
B2V	MALAKOFF MEDERIC
CAPSSA	PRO-BTP
CGRR	UNIPREVOYANCE
CTIP	KLESIA
CREPA	

Source Observatoire des métiers et des qualifications : répondants

Source Association d'Employeurs : répondants

ADAPEI LES TISSANDIERS	RECYCLEA	Atelier Montguichet
ADAPEI DE BESANÇON	LA COURRONNERIE	ESAT PLEYEL
ADAPEI DU BAS RHIN,	ANR SERVICES NANTES	ESAT La Roumanière
ADAPEI LOIRE LES ATELIERS DE L'ONDAI	ANR SERVICES ORLÉANS	ESAT "les Antes"
IMPRIMERIE SOLIDAIRE	HANDIRECT	ESAT ABP
FASTROAD	ETAL IRIS	ESAT Noël le Gaud
ESPACE SARRAZIN	ESAT VIVRE	ESAT ADEP
ESAT SELLERIE PARISI	ESAT PLEYEL	ESAT B2L rédaction
ESAT PIERRE BOREL	ESAT LES MARRONNIERS	Séquences clés
ESAT LES CERISIERS	ESAT H RIVET (ALGED)	ESAT Hélène Rivet
ESAT H CASTILLAT(ARIMC)	ESAT BORD DE LOIRE	EA ENVOL
ESAT BERTHIER	ATELIER PRO RESEAUX RECYCLAGE	ESAT Les Ateliers créatifs de Limeil
ENTREPRISE ADAPTÉE LE CHÊNE	ELYSE ARMELLE	Les Ateliers de Saporta
E.S.A.T "LES ANTES" - DÉPT 51	DSI ENTREPRISE ADAPTÉE	ADAGES
DEFABNORD	DEAFI	IMPRIMERIE SOLIDAIRE
COPIVER	CEDRE	GROUPE NEA
CCOPSOC	BOISSOR	LORRAINE ATELIERS
B2L	ATELIERS DE TISSONVILLIERS	DENIS PAPIN
ANRH	APAIPS	LA COURONNERIE
LES ATELIERS SAINT CHRISTOPHE	ESAT ROBERT LAFON	GERARD CORRE
ECODAIR	DOCUMENTHOM	ATELIER DE LA VILLETTE
ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE		

AG2R-La Mondiale	Marc HENNION / Joëlle DEPUICHAFFRAY
PRO BTP	Aude THESSIER / Carine D'ORIA
IRP AUTO	Isabelle SAUMON
AUDIENS	Isabelle LESAGE-MAYOUTE
MALAKOFF/MEDERIC	Raymonde DRUONPEYRAT
KLESIA	Jane GANCEL
APICIL	Christine DOLLE DELMOTTE
HUMANIS	Céline RIBES
AGRICA	Colette SCHMITT
IRCEM	Sabrina DE CESARE
AGIRC-ARRCO	Florence THEROND / Dan BALLARD
B2V	Peggy HECHT
GIRC AGIRC ARRCO	Emmanuelle SOULIE